



## Commission économique du CSE central de FTV

### Comptes 2021 de France Télévisions

#### Compte-rendu de la réunion du 23 mai 2022

**Présents pour la commission :** Bruno Demange, Pascal Lefebvre, Jean-Hervé Guilcher (rapporteur), Pierre Mouchel, Sophie Pignal et Didier Ricou.

**Pour la direction :** Priscille Ducomet, directrice financière de France Télévisions.

Malgré une baisse des ressources publiques de 37 M€, France Télévisions présente un résultat d'exploitation avant transformation et Salto de 9,5 M€ pour 2021 et un résultat net négatif de « seulement » 11,8 M€.

Des économies importantes et les très bons résultats publicitaires ont permis de compenser des charges supplémentaires, notamment la poursuite de la diffusion de France 4 et l'offre Culturebox.

Les effectifs sont en dépassement de 29 ETP par rapport au budget, du fait de la non réalisation du projet TEPI. Ils atteignent 9050 ETP sur l'exercice 2021, avec une masse salariale conforme au budget (876 M€).

Comme le résultat avant transformation est positif et comme les critères d'audiences et de baisse de la masse salariale ont été atteints, l'entreprise versera 3,6 M€ d'intéressement au titre de 2021. En revanche, le critère RSE n'a pas été atteint, pâtissant d'une évolution défavorable entre 2020 (année exceptionnelle du fait du confinement) et 2021.

#### Le plan de relance minore la baisse des ressources publiques

La contribution à l'audiovisuel public, la dernière que l'on percevra si l'on en croit les annonces du gouvernement, baisse de 59,6 M€ pour atteindre 2,371 Md€.

Cette baisse est atténuée par 22,5 M€ de financements publics au titre du plan de relance. France Télévisions a fait le choix d'étaler les 45 M€ attribués par l'État sur les exercices 2021 et 2022, à raison de la moitié de la somme sur chaque exercice.

Au total, les ressources publiques atteignent 2,394 Md€.

## Les bons résultats publicitaires limitent les effets de la baisse du financement

Les recettes publicitaires sont bien au-delà du budget et des reprévisions en cours d'année. Elles atteignent 381 M€, en hausse de 21,7 M€ par rapport au budget et de près de 48 M€ par rapport à 2020.

C'est la conjonction des bonnes audiences générales du groupe et d'événements qui ont très bien marché (Jeux olympiques, Tour de France, Roland Garros).

La publicité diffuseur dépasse les prévisions de 18,4 M€ quand la pub internet est 3,4 M€ au-dessus.

Au total, les recettes nettes disponibles s'établissent à 2,482 Md€, en baisse de 6,8 M€ par rapport au budget et de « seulement » 2,1 M€ par rapport à 2020 (à comparer à la baisse de 37,1 M€ des concours publics).

## Un coût des antennes en hausse

Le coût des antennes augmente de 32 M€ par rapport à 2020, avec une hausse de 39,7 M€ du coût de grille.

## Le coût de grille représente 2,075 Md€

Le coût de grille dépasse de 4 M€ les prévisions budgétaires, du fait d'un fort dépassement sur le programme national. Ce dépassement intègre le coût de Culturebox pendant et après la crise sanitaire et le maintien de la diffusion de France 4 sur le canal 14 entre août et décembre, que France Télévisions a dû assumer. Le programme national, qui était prévu en économie de 55,6 M€ par rapport à 2020 a de ce fait dû absorber un surcoût de 28 M€ pour atteindre 960,6 M€.

Ces surcoûts sont en partie compensés par 24 M€ d'économies sur le reste de la grille :

La plus forte économie est portée par le **programme régional de France 3**, où elle atteint 15,4 M€. C'est l'effet de la baisse d'activité pendant la crise sanitaire, qui s'est traduite par une baisse des ETP non permanents, des économies sur les frais de mission et un moindre recours à la Fabrique – ce qui entraîne, en miroir, une dégradation du résultat du support technique et informatique partagé. En outre, l'économie est due pour 4 M€ à une modification du mode de calcul de la contribution économique territoriale, qui est composée de deux taxes : la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la cotisation foncière des entreprises (CFE). Ces taxes étant en partie assises sur la masse salariale, le réseau régional bénéficie à lui seul de près de la moitié des économies qui représentent 9 M€ pour France Télévisions. En 2021, le programme régional représente un coût de 388,4 M€.

**Le sport national accuse une baisse de 6,6 M€.** Le gros de cette économie est lié au report des championnats du monde d'athlétisme et des championnats du monde de natation. S'y

ajoutent des économies sur les coûts de production ou le fait que la plateforme France.tv Sports est désormais intégrée à la plateforme france.tv donc portée par la direction du numérique. Le coût des sports représente 201,4 M€.

A 255 M€, **l'information nationale est en léger retrait de 1,3 M€** par rapport au budget, du fait de la réduction du nombre de magazines pendant la crise sanitaire et de la reprise de ces cases par le programme national.

**Les programmes ultramarins des 1<sup>ère</sup>** représentent 196,6 M€ et sont globalement conformes au budget (+0,2 M€). Cela intègre cependant des économies (achats de programmes, frais de mission).

Le numérique représente en 2021, 174 M€ répartis pour 73 M€ sur la direction du numérique (innovation technologique, améliorations ergonomiques des plateformes) et pour 101 M€ sur les contenus non linéaires (déjà intégrés dans les différents coûts de grille).

Les coûts consacrés aux contenus sont en hausse de 22 M€ entre 2020 et 2021, répartis pour moitié sur le programme national (47 M€), pour 20% sur le programme régional (19 M€), pour 15% sur l'information nationale (15 M€), pour 10% sur le programme ultramarin (10 M€) et 9% sur le sport (9 M€).

Si le budget consacré à la transformation numérique a progressé de 6 M€ par rapport à 2020, il accuse un léger retard (800 000 €) par rapport au budget, du fait d'économies sur les prestations, compensées en partie par des surcoûts (acquisition de trafic pour le référencement sur Google et prestations transversales pour les plateformes).

Pour rappel, l'objectif fixé en 2018 était de doubler le budget consacré au numérique à l'horizon 2022, soit d'atteindre 200 M€. Le budget 2022 prévoit d'atteindre 196,5 M€, un peu en retrait par rapport à cet objectif.

### **Moins d'économies que prévu sur les coûts supports**

Les coûts supports sont en retrait par rapport à 2020 mais en dépassement de 11,1 M€ par rapport au budget.

Les écarts se font en particulier sur le **support technique et informatique partagé** qui augmente de 10,5 M€ par rapport au budget pour atteindre 66,4 M€. Ce dépassement est dû pour 7,2 M€ au déficit d'exploitation de la Fabrique qui a été frappée par la baisse d'activité et n'a pas pu refacturer ses charges fixes, et pour le reste à la hausse des amortissements techniques, suite aux investissements informatiques et techniques conséquents lors de la crise sanitaire et de la généralisation du télétravail.

**Les coûts de diffusion** qui atteignent 73,1 M€ sont cette année en dépassement d'1,4 M€. En réalité cela cache d'importantes économies sur les contrats de diffusion. Car dans le même temps ces coûts intègrent l'effet France 4/Culturebox qui n'était pas prévu au budget : d'une part la non-revente du canal 14 qui aurait pu rapporter 4 M€, d'autre part le coût de la diffusion de Culturebox sur le canal 19 au 1<sup>er</sup> semestre, pendant la fermeture des lieux de culture.

## Les autres dépenses poursuivent leur décroissance

Les autres dépenses atteignent près de 138 M€, en économie de 7,8 M€ par rapport au budget et de 22,7 M€ par rapport à 2020.

**Les variations de provisions** représentent 28,2 M€, soit une légère économie de 500 000 € par rapport au budget et de 12,5 M€ par rapport à 2020. Cela s'explique par des reprises de provisions supérieures à ce qui avait été budgété, suite à des évolutions de contentieux d'exploitation favorables à France Télévisions.

En outre, les normes comptables françaises ont évolué et imposent désormais d'imputer les frais financiers liés à la provision pour indemnités de départs à la retraite (PIDR) sur le résultat financier. Cela ne change rien, en bout de chaîne, au résultat net du groupe, mais cela impacte le résultat d'exploitation. Avec le nouveau périmètre, les variations de provision sont en économie d'1,3 M€.

**Les frais généraux** sont cette année encore en économie, à hauteur de 6,6 M€ par rapport au budget et de 10,2 M€ par rapport à 2020. Ils représentent désormais 90,8 M€. Cela s'explique par le coup de frein subi par la formation dans le contexte pandémique, avec la baisse de régime de l'UFTV. Cela inclut également des baisses d'ETP à la finance et à la RH, moins de recours à des cabinets de conseil ou encore les déplacements en baisse dans les fonctions support. Le différentiel avec 2020 tient également au fait que les dépenses d'équipements liés au Covid (masques, gel, etc.) ont quasiment été divisées par 4 pour atteindre 3,2 M€. C'est néanmoins 800 000 € de plus que ce qui avait été budgété.

## Les autres résultats

Ils intègrent les rubriques du bas du compte de résultat métier, en particulier les résultats des filiales.

**Les autres activités** intègrent les résultats de la régie publicitaire et de la filiale de distribution.

FTP (France.tv Publicité) a fait de très bonnes performances, aussi bien pour les antennes de FTV que sur le hors-groupe : son chiffre d'affaires a progressé de 56,7 M€ par rapport à 2020.

Le chiffre d'affaires de FTD (France.tv Distribution) est pour sa part supérieur de 10 M€ au budget et de 5,2 M€ à celui de 2020.

Au final, dans le compte de résultat du groupe, ces autres activités représentent un résultat de 71,2 M€, supérieur de 16,3 M€ au budget.

**Le résultat du producteur** intègre les filiales cinéma et la filiale de production de FTV. Il atteint 4,7 M€, en progression de 6,3 M€ par rapport au budget.

France 2 Cinéma et France 3 Cinéma ont bénéficié d'un étalement de la sortie en salles des films qu'elles ont coproduits. Suite à la crise sanitaire, un grand nombre de films sont en attente. Le budget imaginait un rattrapage des sorties en 2021 mais, vu l'embouteillage, cet

effet s'est en grande partie reporté sur 2022, voire potentiellement sur 2023. Or la règle veut que l'amortissement des films se déclenche à leur sortie en salle. Cet effet retard de la sortie des films entraîne un boni sur 2021 mais un report de charges sur les exercices ultérieurs.

France.tv Studio a vu son chiffre d'affaires progresser de 10,6 M€ par rapport au budget et de 13,1 M€ par rapport à 2020. C'est lié au développement de l'activité production de la filiale autour du feuilleton *Un si grand soleil*.

**Les dépenses de transformation de l'entreprise** représentent seulement 2,5 M€, en économie de 2,3 M€ par rapport aux prévisions budgétaires. Il s'agit, là encore, d'un effet de la crise sanitaire qui a retardé la mise en œuvre des départs pour projets personnels.

La part de France Télévisions dans le **déficit d'exploitation de Salto** représente 27,8 M€. C'est un peu mieux que les 31 M€ de déficit, initialement budgétés.

En contrepoint des variations de provisions, le **résultat financier** est impacté par le reclassement comptable des frais financiers de la PIDR. Il est négatif de 1,8 M€.

Enfin, le résultat net est amélioré par un **résultat exceptionnel de 8,7 M€** lié au plan de départs. Initialement 1800 départs étaient prévus sur l'exercice 2021. Cette projection avait été revue à la baisse à 1300 départs et avait alors donné lieu à une reprise de provision de 28 M€ au 31 décembre 2020. Au final, en cours d'année, la prévision a encore été abaissée de 100 départs, ce qui entraîne ce résultat exceptionnel.

Compte tenu de tous ces éléments, le résultat net du groupe est en déficit de 11,8 M€, ce qui représente cependant une amélioration de 23,9 M€ par rapport à ce que prévoyait le budget.

## La question des capitaux propres de la société anonyme France Télévisions

Depuis avril dernier, les capitaux propres de FTV représentent moins de la moitié du capital social de l'entreprise, ce qui impose une recapitalisation dans les deux ans qui viennent.

Cette diminution des capitaux propres traduit les pertes passées (en particulier en 2013 et 2014) ou l'auto-financement par l'entreprise sur ses fonds propres, des plans de départs successifs.

Solutions pour recapitaliser : soit augmenter les concours publics, ce qui ne semble pas dans l'air du temps, soit vendre des actifs... Comme on l'a vu lors du précédent CSE central, le projet Campus 2025, s'il advient, pourrait en partie y contribuer.

Le rapporteur de la commission,  
Jean-Hervé Guilcher  
31 mai 2022